

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 13/06/18

Approbation du compte rendu du conseil d'école du 28/03/18	1
Point sur les prévisions d'effectifs et la campagne d'inscription	1
Mouvement des personnels	3
Bilan pédagogique	3
Création de la commission électorale	3
Informations diverses	4
Travaux	4
IEN	4
Questions diverses	4

Approbation du compte rendu du conseil d'école du 28/03/18

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Point sur les prévisions d'effectifs et la campagne d'inscription

La procédure suivante a été suivie cette année pour les premières inscription et les réinscriptions:

Première inscription: Du 03/02 au 15/06:

- Préinscription en ligne
- Rencontre avec le Directeur pour la remise du contrat
- Retour du contrat avant le 15/06

Réinscription:

- Enquête en ligne du 20/03 au 28/03
- Rappel du 29/03 au 06/04
- Envoi des dossiers le 18/05
- Retour des dossiers avant le 30/05
- Relance le 05/06.

La préinscription en ligne et de l'outil de suivi a permis une plus grande efficacité dans la gestion de la prévision.

Au 13/06/18, les prévisions d'effectif sont les suivantes :

	TPS	PS	MS	GS	Maternelle
2015/2016	7	34	30	53	124
2016/2017	3	19	39	37	98
2017/2018	10	32	28	48	118
2018/2019	6	18	33	31	88

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Elémentaire
2015/2016	64	58	56	64	56	298
2016/2017	67	68	66	57	66	324
2017/2018	49	65	70	62	52	298
2018/2019	69	50	59	71	68	317

	Total
2015/2016	422
2016/2017	422
2017/2018	416
2018/2019	405

Actuellement, l'effectif général de l'école est de 406 élèves.

Sous réserve de validation effective de ces prévisions, la structure générale reste donc à 18 classes (22,5 élèves de moyenne par classe) avec probablement 4 classes de maternelle et 14 classes d'élémentaire.

Mouvement des personnels

- Mme Dedo, Mme Sans et Mme Lopez quittent le Lycée Français de Varsovie.
- Pour les remplacer, le recrutement de trois enseignants a été réalisé:
 - Mme Diener, enseignante titulaire en France
 - Mme Deguingand, enseignante remplaçante cette année, plus de 10 ans d'expérience.
 - Mme Murcia, enseignante titulaire en France
- Mme Jakubiak revient de son congé maternité, ce qui met fin au remplacement de M. Strzelecki.

Bilan pédagogique

Les projets suivants, conduits en cours d'année, sont présentés par les enseignants:

TPS/PS/MS / GS : Le projet cuisine, l'APP Filles / Garçons

CP: Partenariat Collège universitaire de formation des enseignants, l'APP Filles / Garçons ...

CE1 : La nuit du théâtre, l'APP Filles / Garçons ...

CE2: La chorale des chants marins, l'APP Filles / Garçons

CM1: Le projet pantomime, l'APP Filles / Garçons

CM2: Les projets de liaison CM2/6ème, l'APP Filles / Garçons

Les classes transplantées: grande réussite, comme chaque année.

Les attestations de fin de cycle: Suite à la réforme de l'évaluation, les attestations de fin de cycle seront transmises aux parents en fin de GS et en fin de CE2.

Conseil d'élèves: Création des règlements de cour et de caantine

Organisation du tournoi de rugby

Pour l'année prochaine:

- Le dispositif langage sera reconduit en CP
- D'autres projets verront probablement le jour dans le cadre des actions proposées par l'AEFE:
 - La semaine des lycées français du monde
 - L'opération portrait d'Europe avec cinécourt en herbe
 - Festival du film francophone
 - Le concours de discours
- Année de la rédaction du projet d'établissement

Création de la commission électorale

La commission électorale a pour but de présenter les élections au conseil d'école pour l'année 2018-2019

- Participation au café d'accueil du samedi 1er septembre.
- Participation aux réunions de rentrée qui se dérouleront du lundi 11 au mercredi 20 septembre.
- Café d'information pour les nouveaux arrivants.

- Participation à l'établissement du procès verbal d'élection
 - Les parents volontaires pour faire partie de cette commission sont:

Informations diverses

Travaux:

- Cabane des maternelles
- Mise en rénovation de la cantine
- Remplacement de la partie dangereuse de la cour

IEN

Mission de prise de contact au regard des nouveaux dispositifs de fonctionnement des plans de carrière et des inspections.

Un bilan positif avec une école en conformité avec les préconisations du ministère.

Certains chantiers pédagogiques ont cependant été pointés et feront l'objet d'un travail en équipe dans le contexte de rédaction du projet d'établissement.

Questions diverses

Les questions diverses reposent pour ce conseil sur les remontées du questionnaire envoyé par les parents d'élèves élus à l'ensemble des parents d'élèves de l'école.

1. Il faut absolument que l'école actualise régulièrement le site internet. Aussi par rapport aux différents comptes rendus, le menu cantine etc.

Les parents se posent des questions sur l'avancement du projet immobilier. Peut-on mettre les informations concernant ce projet sur le site internet de l'école?

Concernant l'actualisation du site internet, les comptes rendus des différentes instances sont mis en ligne dès qu'ils sont prêts. En ce qui concerne les menus de la cantine, il a été entendu avec Gastro Team que les menus seraient construits dès le début d'année pour l'ensemble des périodes et transmis à la direction qui les mettra en ligne au fur et à mesure.

En ce qui concerne l'avancement du projet immobilier, prérogative du Conseil d'Administration, une commission communication doit se réunir prochainement pour valider des nouveaux process de communication. Il est également rappelé que le lieu de communication institutionnel est l'Assemblée Générale de l'Association de Gestion.

2. Est-il envisageable de prévoir à l'école en permanence du personnel pour aides spécialisées aux enfants (pédagogue, psychologue, orthophoniste). Ou bien est-ce que l'école peut avoir des spécialistes extérieurs travaillant en partenariat avec elle?

En effet, en France comme en Pologne, les établissements publics accueillent un système d'aide aux élèves en difficultés. Cependant, le contexte particulier de l'école (Ecole française homologuée par l'Education Nationale Française et Conventionnée avec l'AEFE mais non reconnue par l'état polonais) ne permet pas spontanément la mise en place d'une telle structure. Cependant, pour palier à la difficulté scolaire, les

équipes éducatives concernant les enfants à besoins éducatifs particuliers sont mises en place, à la demande des enseignants ou des parents. Elles permettent un point sur chacune des situations et la mise en place de tel ou tel dispositif selon les besoins (PPS, PAP, PPRE...) . Une des possibilité est l'orientation des élèves vers des spécialistes pour faire bénéficier l'équipe éducative des conseils de ces derniers. Après une soixantaine d'équipes éducatives et de multiples sollicitations de professionnels (Psychologues, orthophonistes...), les parents ont toujours été en mesure de rencontrer l'un de ces professionnels.

Enfin, l'année prochaine sera une année charnière avec la rédaction du projet d'établissement. Si le diagnostic partagé faisait état de la nécessité de création d'un pôle d'aide aux élèves en difficultés au LFV, Le Conseil d'Administration sera sollicité pour son financement.

3. La cantine et surtout la qualité de la nourriture ainsi que le bruit restent toujours le point faible de l'école. Peut-on prévoir la commission de la cantine dès la rentrée prochaine pour revoir le menu?

Une première commission cantine se déroulera donc au début du mois de septembre pour établir les menus.

4. L'étude en activité extra-scolaire. Les parents constatent que les devoirs ne sont pas fait ou ils ne sont pas corrigés. Il n y a pas beaucoup de devoirs écrits alors ceux qui finissent vite ou qui ne veulent pas travailler dérangent les autres. Nous voulons demander que les surveillants vérifient les devoirs, imposent de les faire et vérifient. Il serait aussi préférable de ne pas regarder la télévision mais privilégier et encourager la lecture ou une autre activité calme. Peut-être, une fois tout le monde les devoirs fini, les enfants puissent aller à la bibliothèque?

L'étude surveillée a vocation pour les élèves de pouvoir y effectuer leurs "devoirs": apprendre ses leçons, apprendre ses poésies, lire un livre de lecture suivie... Les personnels de surveillance doivent accompagner les élèves dans ces tâches. Le temps libre après avoir finis ses devoirs sont dévolus à des activités calmes (Jeux de société, lectures libres...) Utiliser la bibliothèque ne sera malheureusement pas envisageable car une activité extra scolaire y est tenue.

5. Les devoirs à la maison seraient les bienvenus pour les parents, surtout non francophones, pour pratiquer la langues apres l école. Pourtant, il y a des enseignants qui donnent des devoirs, oraux en majorité. Serait-il possible d'harmoniser les devoirs? Il y a des classes ou il y en a beaucoup et d'autres ou il n y en a pas du tout. Est-il possible qu'ils soient progressives par rapport au niveau (peu au CP, eut peu plus au CE1 etc)?

Par circulaire, les devoirs écrits à la maison sont à proscrire à l'école élémentaire. Cependant, leçons à apprendre, lectures, travaux de mémorisation sont régulièrement donnés aux élèves. Le côté progressif est d'ailleurs institutionnalisé dans les programmes et les compétences à atteindre à chaque palier du socle. Un travail sera entrepris afin de mettre en place cette harmonisation.

6. Les parents ont remarqué quelques incidents à la sortie de l'école et après les activités extra-scolaires. Est-il possible que tous les élèves quittent la classe en même temps (personne ne reste en classe pour finir quelque chose) et que les enseignants restent avec eux jusqu'à l'arrivée des parents?

La règle de fonctionnement est la suivante, conformément à La circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014 : Chaque élève durant sa présence à l'école est sous la responsabilité et la surveillance active d'un adulte. Si des élèves se trouvent sans surveillance, cela relève de la responsabilité pénale de l'adulte qui en a la charge à ce moment.

7. Pourquoi à l'école il n'y a pas de chorale et les instruments de musique ne sont pas utilisés? Y a-t-il des cours d'éducation musicale prévus au programme?

Les programmes de l'école primaire incluent l'enseignement musical:

Au cycle 1: Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Aux cycles 2 et 3: 72h d'enseignement artistique par an

Il existe d'ailleurs bon nombre d'activités dans ce domaine au sein de l'école, telles que les concerts pédagogiques, les différentes chorales qui se réunissent dans le cadre de projet, les activités musicales en maternelle, ...

8. Le prix des classes vertes était jugé trop élevé par rapport au prix payé par les écoles polonaises de Varsovie. Peut-on savoir qu'est-ce qui est prévu par le contrat avec le prestataire et d'où vient cette différence de prix?

Le surcoût vient du transport et du nombre d'activités prévues sur le centre. Cependant en essayant d'anticiper l'édition des devis, une marge de négociation devrait pouvoir se dégager pour l'année prochaine.

9. Est-ce que l'école peut proposer des activités journalières pendant les vacances scolaires pour les enfants qui ne partent pas ou dont les parents travaillent? Ou bien trouver un partenaire qui pourrait proposer ce type de - centre aéré - ?

Un dispositif a déjà été testé à l'école durant l'année scolaire 2015-2016. Il n'y avait eu que très peu d'inscriptions, ce qui a mis fin à ce dispositif.

L'idée de collaborer avec des organismes type "gym génération", "little chef" ou autre va être explorée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45

Lionel Cheylan, Directeur

